

Gaules. Vienne semble avoir été la première, sinon une des premières à se constituer des disciples. Ces disciples — qui ne furent autres que les évêques de Vienne — créèrent à dater du commencement du II^e siècle de notre ère, des églises, qui s'emplirent peu à peu de fidèles, malgré les persécutions dirigées contre eux par les empereurs romains. C'est ainsi que, — suivant la tradition, — sous le ministère de Paschase, évêque de Vienne, en 297, les reliques du martyr saint Maurice furent déposées dans une petite église souterraine dite des Macchabées, église qui plus tard au VIII^e siècle prendra le nom de Saint-Maurice, lorsqu'elle aura été reconstruite (718). De ce jour, les actes de l'église furent rédigés au nom de saint Maurice, qui devint alors le patron de la ville. De ce moment, nous assistons au développement progressif de cette Église; de ce moment nous allons voir ses évêques lui donner une impulsion telle que son influence se répandra au dehors et fort loin. Mais déjà cette influence était appréciable au V^e siècle. C'est ainsi qu'en 417, un différend étant survenu entre l'évêque d'Arles, du nom de Patrocle, et l'évêque de Vienne, saint Simplicie, le débat fut porté devant le pape d'alors, dit Zozime. Le pape, dit l'abbé Charvet (3) « fit le plus favorable accueil à la première affaire qui lui venait des Gaules, et il en profita dans la suite pour étendre sa juridiction. » Peut-être est-ce là l'origine du pouvoir des papes et de leur intervention dans la juridiction religieuse?

L'église de Saint-Maurice ou de Vienne, — c'est tout un, — qui s'était développée sous le régime de la puissance romaine et malgré elle, passa vers 465, sous la domination

(3) C. Charvet, *Histoire de l'Église de Vienne*, 1761.